

LETTRE D'INFORMATION DE L'UTL n° 324 du 18/09/2020

Chers Amis, c'est avec plaisir que toute l'équipe des bénévoles de l'UTL vous accueillera les 22 et 29 septembre 2020 pour les inscriptions.

Pour rappel, des mesures sanitaires adaptées pour vous protéger sont détaillées dans le document joint à la lettre. Pour les accès à toutes les activités en intérieur, le port du masque sera obligatoire et pendant toute la durée de la séance. Du gel sera mis à disposition et le lavage des mains est, lui aussi, obligatoire.

Nous vous remercions de bien vouloir venir avec votre masque et votre stylo. Pour réduire le temps d'attente vous pouvez rédiger par avance votre chèque.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, vous avez la possibilité de renouveller votre adhésion par courrier accompagné de votre règlement, d'une enveloppe timbrée pour l'envoi de votre nouvelle carte d'adhérent(e), et des modifications éventuelles (adresse, mail, téléphone). Voir formulaire à la fin de cette lettre.

L'inscription à l'activité Marche-Randonnées est gratuite mais obligatoire. Il est également possible de vous inscrire par courrier. Voir formulaire à la fin de cette lettre.

Nous comptons sur votre compréhension pour le respect des gestes barrière et des consignes des personnes habilitées à vous accueillir.

Vous trouverez ci-dessous les informations habituelles.

Quelques informations importantes:

- Voyage en Italie:

Ce voyage prévu initialement en mai 2020, a été reporté en octobre. Mais devant la recrudescence de la circulation de la COVID-19 et soucieux de préserver votre santé, nous avons pris la décision de la reporter à nouveau du 13 au 22 avril 2021.

- Langues:

Lors de la saison qui vient de se terminer, les cours ont été arrêtés dès le 16 mars 2020. Pour compenser le préjudice des cours non effectués, nous avons pris la décision de faire <u>un avoir de</u> <u>30 €</u>, à valoir sur la cotisation de la saison 2020/2021, pour les adhérents concernés. Le coût annuel passera pour cet exercice de 110 à 80 €. Pour les nouveaux inscrits le barème est inchangé et reste fixé à 110 €. Les cours reprennent le lundi 5 octobre.

- La conférence de la Rentrée :



Est programmée au théâtre le mardi 6 octobre à 15 heures, avec un film en HD du cycle découvertes. Il s'agit du film de Philippe JACQ qui partagera avec nous la traversée seul à pied de la méditerranée à l'Atlantique. Philippe JACQ était venu en octobre 2019, nous présenter son excellent reportage sur « Le Mékong-au fil du fleuve ». Vous pouvez visualiser la bande annonce en cliquant sur la photo.

- Le 1^{er} Ciné Temps Libre de la saison :



Est programmé le lundi 5 octobre par la projection dans des conditions de visionnement optimales, du film « **Antoinette dans les Cévennes** » de Caroline VIGNAL. Ce film a été dans la Sélection Officielle à Cannes 2020 et au Festival du Film Francophone d'Angoulême 2020.

Nous serons en salle 1, la plus grande salle, pour respecter les gestes barrières. Rappel : le masque est obligatoire pendant la séance.

En savoir plus

- Les inscriptions pour le **stretching** se prennent à partir du 6 octobre.

SUR NOTRE SITE INTERNET

Notre site <u>www.utl-cambresis.fr</u> vient d'être mis à jour. Le **résumé de notre programme d'activités** a été de nouveau actualisé : <u>Activités hors conférences</u> <u>Conférences</u> <u>Conférences</u> <u>Cercles et ateliers à dates particulières</u> <u>Agenda</u>

Les programmes d'activités mis en ligne sur le site internet de l'UTL sont susceptibles d'être modifiés si la situation sanitaire nous l'impose. Merci pour votre compréhension.

Dientot	Le President	Patrick ROUSSEL
(
Fiche d'inscr	iption	
	ar courrier à l'adresse (*) de contact indiquée plu 8 € par chèque et d'une enveloppe timbrée à votre l'adhérent.	
Nom : Prénom : Date de Naiss Adresse :	sance :	
Téléphone : Adresse mail	:	
(*) Jocelyne PE	YRAT ARMANDY – 22 Rue Alexandre RIBOT – 59	0400 CAMBRAI
<u> </u>		
UTL Rando (gr	ratuit, mais inscription obligatoire)	
Nom : Prénom : Date de Naissa	ance :	
Adresse:		
Téléphone : Adresse mail :		
Participation :	à la marche nordique : oui 🔲 non	
m'interdisant la	honneur, ne pas avoir connaissance d'une éventue pratique de la randonnée pédestre ou de la marche respecter la loi sur le code de la route pour piétor guides.	nordique.
Date:	Signature :	
	rner à : Serge LENGLET – 4 place François Richez -	